46e Année - N° 3388. Le N° 0,25 c. — PARAIT LE SAMEDI — 6 Octobre 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

L'illusion du Pouvoir

Dans le discours qu'il a prononcé, le président Doumergue a constaté, à propos de l'autorité des gouvernements, qu'ils n'en avaient plus guère. La constatation n'est pas nouvelle. Il était bon qu'elle fût renouvelée. Ne serait-ce que pour hâter l'aboutissement d'une réforme constitutionnelle que tout le monde réclame, souhaite et que nous avons malheureusement trop tardé à réaliser. A la vérité, tant que les gouvernements n'auront ni le loisir de poursuivre leur tâche, ni le pouvoir de soumettre les organisations privées à une règle générale, aux lois d'intérêt public, on ne pourra faire que de la mauvaise besogne.

Faut-il le dire, une fois de plus, si les divers gouvernements radicaux qui se sont succédés au pouvoir pendant près de deux ans, malgré l'effort qu'ils ont accompli, n'ont pu parvenir à surmonter les difficultés qu'ils avaient à vaincre c'est qu'ils n'ont jamais eu le plein usage du pouvoir nécessaire. L'œuvre qu'ils avaient à accomplir était rude, surtout en période de crise nationale et mondiale ; ce qu'ils ont réalisé n'est pas négligeable, loin de là. Mais, comment auraient-ils pu résoudre l'ensemble des problèmes qui leur étaient posés dans les conditions où ils exerçaient leur action ? Combien de fois ai-je entendu des présidents du Conseil, des ministres, formuler cette plainte : « On ne peut rien faire. »

Plainte générale. Plainte qui n'est particulière à aucun parti mais qui se justifie pour tous. Car, là, sans faire de politique, il faut se rendre compte que la tâche, dans les conditions que les déviations de la vie parlementaire, amenées par tous les partis, sans exception, lui ont imposées est parfaitement impossible. Personne — et M. Gaston Doumergue en fait à son tour l'expérience, — ne peut exercer le pouvoir s'il n'en détient les moyens. Et les moyens n'existent plus. C'est pourquoi il devient nécessaire de les restaurer. Tout le monde en convient. Restauration délicate, difficile et qui ne se fera pas sans soulever de terribles batailles. Qu'il fallait réclamer. Et qu'il faut maintenant réaliser. C'est le moment où le souci de la liberté, au lieu de prendre une forme anarchique, doit trouver une discipline.

M. Marchandeau, qui préside avec compétence et autorité la commission de la réforme de l'Etat, a mené ses travaux d'une façon méthodique. Cette commission, dont on a peut-être trop négligé le labeur, a maintenant abouti à des conclusions. Il serait utile de les faire connaître sans tarder davantage, de les confronter avec les idées émises par le président du Conseil, de parvenir à un projet général et d'en poursuivre immédiatement la discussion pour aboutir enfin à des règles constitutionnelles, précises, nettes, et valables pour tous. Car nous ne pouvons pas nous heurter continuellement à une carence gouvernementale, dont les effets sont particulièrement nuisibles à une saine gestion des affaires publiques. La période est trop dure pour que la France se permette d'entretenir des errements qui sont non seulement préjudiciables à ses intérêts généraux mais, par répercussion, à l'ensemble des intérêts particuliers et privés.

L'illusion du pouvoir ne peut pas continuer. Ceci indépendamment des hommes qui l'exercent ou peuvent être appelés à l'exercer.

Car, ne nous y trompons pas, si le pouvoir gouvernemental demeurait aussi faible, les travaux parlementaires aussi incohérants, nous irions fatalement vers des aventures aussi redoutables pour le régime, nos institutions, nos libertés que pour la démocratie. Le mécontentement est trop général, il a de trop sérieuses raisons de se manifester, pour ne pas être mauvais conseilleur surtout dans un pays comme le nôtre où, d'une façon générale, malgré une dose de patience certaine, on a la tête près du bonnet. On n'a déjà que trop remis au lendemain l'adoption des mesures nécessaires à la restauration de l'Etat. Toute heure perdue pour les réformes est une heure gagnée pour le désordre dont les effets se font immédiatement sentir en tous milieux, en tous domaines. Ce n'est pas le moment d'ajouter aux causes de trouble que nous subissons.

La création constitutionnelle du chef, à la tête du gouvernement, s'impose. Par conséquent, la fixation des pouvoirs et des droits de la présidence du Conseil. Egalement, une organisation nouvelle des effectifs gouvermentaux, fixés une fois pour toutes et pour tous ? Mais, surtout une organisation plus rationnelle de la collaboration ministérielle d'abord, du gouvernement avec le Parlement ensuite. Car s'il faut réformer les méthodes parlementaires, que pourra-t-on dire des méthodes ministérielles où chaque ministre, maître de son ministère, fait le plus souvent cavalier seul, sans liaison suffisante, sans entente régulière avec ses collègues, comme si chaque ministère, surtout dans les questions économiques, jouissait réellement de son indépendance.

A notre époque où tout se tient, où chaque décision a une répercussion sur les départements voisins, comment maintenir une indépendance ministérielle qui était peut-être possible autrefois mais qui ne l'est plus maintenant. Une question qui se résout au commerce a des conséquences partout. Et, inversement, à des degrés différents, une décision prise aux travaux publics, aux colonies, à l'intérieur, ou aux affaires étrangères a ses répercussions au commerce. Que toute cette réforme qui vise à renouveler des règles périmées, à détruire des habitudes lentement prises, soit facile à réaliser, personne ne le prétend. Mais qu'elle soit indispensable, personne n'en doute.

Mais il est certain que ce n'est pas en démolissant, les uns après les autres, tous les projets, tous les gouvernements qu'on pourra aboutir à dissiper un mécontentement qui n'a que trop de raisons de se montrer, ranimer les affaires et reprendre une activité que tout le monde espère et qu'on ne voit pas encore venir.

Nous avons besoin de raison, d'ordre, de méthode, de paix, pour retrouver la vertu du travail et sa joie.

Georges RICOU.

(Ere Nouvelle)

François 1er à Sisteron

13-15 Janvier 1515-16

par V. LIEUTAUD — Récit posthume de F. Ph. ALLEGRE

(suite)

La relation du passage de François 1er à Sisteron est terminée. Nous savons que nous avons vivement intéressé nos lecteurs puisque beaucoup nous ont manifesté leur plaisir de connaître un point d'histoire locale qu'ils ignoraient.

Pour, quant à nous, nous devons des remerciements à M. Lieutaud fils qui, obligeamment, nous à autorisé à publier cette relation dont l'auteur est feu son père, alors notaire à Volonne.

Nous terminons aujourd'hui en publiant les notes biographiques sur la vieille famille provençale, qu'était celle de M. Allègre, dont beaucoup de nous ont connu le dernier descendant, Allègre Paul, mort il y a quelques années, étant maire de Volonne, après avoir été avocat à Sisteron et président du Tribunal de Barcelonnette.

P. L.

NOTICE SUR L'AUTEUR

François-Philippe Allègre naquit à Jouques (Bouches-du-Rhône), le 20 février 1814 et mourut à Sisteron le 12 mai 1875. Il était fils d'Allègre Bache, prénom d'une saveur toute Jouquienne, rappelant l'ardente dévotion de Jouques à Saint-Bâqui, son énigmatique patron.

Après de bonnes classes de latinité au collège d'Aix, il débuta dans l'enseignement à Marseille. Il ne tarda pas à être envoyé dans les Basses-Alpes, en 1843. Il ne les quitta plus bien différent de la plupart de nos employés qui ne font que toucher barre et, dès leur arrivée, début ou disgrâce, n'ont qu'une unique préoccupation : s'enfuir au plus vite et au plus loin, abandonnant notre pauvre pays à son malheureux sort.

Le personnel de l'instruction publique foisonnait moins alors qu'aujourd'hui, les professeurs cumulaient plus ou moins gaiement charges, classes et offices, pour alléger un budget qui était loin d'atteindre les 300 millions actuels.

Il fut chargé, au collège de Sisteron, de la 3e et de la 4e, en 1843 et 1844 ; après la suppression de la 3e, en 1845 et 1846, il professa la 4e et la 5e, puis la 2e et 3e de 1847 à 1849, puis les humanités et la rhétorique en 1850, les humanités et la 3e en 1851.

Il fut alors élevé à la dignité de principal, qu'il exerça alternativement à Manosque en 1852, à Sisteron en 1853, à Manosque en 1854 et à Sisteron en 1865. Il fut promu inspecteur primire à Forcalquier le 21 mai 1855, à Sisteron le 27 octobre 1857, à Digne en 1859, à Forcalquier en 1860 et enfin à Sisteron, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort, de 1862 à 1875.

Il épousa, à Sisteron, le 9 octobre 1843, Flavie-Marie-Rose Bane, Cette famille portait comme armoiries : *D'or au rencontre de cerf de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Ces armoiries sont parlantes. Il en eut plusieurs enfants, dont M. Paul-Marie-Joseph Allègre, né à Sisteron, le 2 juillet 1846, successivement receveur de l'enregistrement à Volonne 22 mai 1868-1er novembre 1871, à Guillaume 1875, avocat à Sisteron 1884, juge à Sisteron 1888, à Tarascon 1889, à Barcelonnette 1892 où il exerce les fonctions de président du Tribunal depuis le 5 février 1897.

V. LIEUTAUD.

CE QU'ON DIT

ON DIT QUE le soir de la réouverture du cinéma, sur le coup de minuit, trois jouvençaux, à la mine fleurie, descendaient la rue Droite, en commentant diversement « Le Rosier de Madame Husson. »

ON DIT QUE rien dans leur gravé attitude ne faisait songer aux noctambules qui profitent des ténèbres de la nuit pour tirer les sonnettes des particuliers ou troubler leur premier sommeil.

ON DIT QUE, pour donner dans ces extravagances, il leur suffit d'apercevoir, au tournant de la rue Mercerie, un brave commerçant, en train de lire, au fond de sa boutique ouverte, les dernières informations du grand journal local.

ON DIT QUE, à cette vue, leur sang ne fit qu'un tour, comme si c'était un scandale moral de veiller quand les autres dorment ou d'être assis dans un fauteuil quand les autres déambulent dans la rue.

ON DIT QUE, en un clin d'œil, ils confectionnèrent avec des débris organiques, une boule ronde que le plus habile des jouvençaux fit adroitement tomber sur le journal à l'endroit même où le poëte Brisemotte dévide le fil de ses réflexions humouristiques.

ON DIT QUE, pour le malheur des jouvençaux, le commerçant n'était pas un vieillard rhumatisant ou asthmatique, mais un solide gaillard expert à la course, qui, se mit incontinent à les poursuivre à travers la ville.

ON DIT QUE, gagnant sans cesse du terrain, il eut pu, à maintes reprises, s'emparer de leurs personnes, s'il en avait eu l'intention mais il ne voulut que montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir.

ON DIT QUE, lorsqu'il les vit, couverts d'écume, claquant des dents prêts à demander grâce, il ralentit sa vitesse et volontairement, les laissa disparaitre dans une traverse de Bourg-Reynaud.

ON DIT QUE depuis cette chevauchée, nul importun n'est venu troubler les soirées du boutiquier dont l'énergie a imposé aux jouvençaux le respect que leur bon sens aurait dû accorder à son bon droit.

A. B.

Lettre ouverte

A MON AMI

Titin BRISEMOTTE

Marseille, le 23 Septembre 1934

Mon cher Ami,

Voilà 20 jours déjà que j'ai quitté les pentes escarpées mais rafraîchissantes du Mollard, pour venir arpenter les trottoirs asphaltés de la Canebière et autres rues cosmopolites.

J'ai bien peu de temps à te consacrer, j'ai reçu pas mal de visites sisteronnaises et cela m'a absorbé considérablement, mais tranquillise-toi à mon sujet, ma Génie était là, et puis à mon âge, sais-tu !

Je ne veux cependant pas t'en faire supporter les conséquences et te laisser sans nouvelles sur ton perchoir.

Parmi les faits de la quinzaine j'en ai glané quelques-uns au hasard.

Toujours l'affaire Prince occupe les colonnes. Certains pour excuser une politique défaillante, essaient de faire croire encore au suicide du malheureux. Vois-tu ce suicidé récalcitrant qui s'endort au narcotique et s'attache soigneusement aux rails de fer, avec des ficelles, pour ne pas être tenté de s'échapper ! Après s'être, au préalable, découpé le cuir avec un gros couteau acheté au bazar à 3,95. C'est tout juste s'il ne s'est pas découpé en morceaux, mis dans une malle et porté aux bagages lui-même. Non, mon vieux Titin, c'est trop de ficelles. Qu'on n'en parle plus.

La justice doit être indépendante de la politique.

Le scandale de Lille, où l'inspecteur Mariani (encor toi) a trafiqué de ses pouvoirs pour faire commerce de stupéfiants et de timbres fiscaux, prouve une fois de plus que si la justice était indépendante de la politique ces affaires honteuses qui durent, qui durent jusqu'au jour où le vase déborde, ne verraient jamais le jour, car elles seraient étouffées dans l'œuf, par des juges et une police qui, mis à l'abri du favoritisme, n'auraient plus que le souci et le devoir d'être honnêtes !

Le président Doumergue qui nous a fait, hier au soir, par T. S. F. un discours, toujours bonhomme, mais plein de modération et de bon sens, n'a pu s'empêcher de signaler ce mal, cette collusion de la politique et de la justice, il procède par comparaison, il dit : « J'ajoute qu'en Grande-Bretagne, la séparation des pouvoirs existe réellement et que la magistrature n'a rien à voir avec la politique. Ce qui est le seul moyen d'avoir une justice impartiale. Ce moyen, j'ai le dessein de l'organiser chez nous. C'est urgent. »

Tout le discours de Gastounet serait à citer, lis-le si tu ne l'as pas fait. Trois ou quatre points sont à signaler. Les réformes concernant l'Etat, ayant pour base la restauration de l'autorité gouvernementale, que j'ai en brèche depuis longtemps la coalition des appétits et des intérêts déchaînés. Les partis trop nombreux qui tous, veulent tenir la queue de la poêle, pour avoir toute la friture. Les syndicats qui sortent bien souvent du terrain des intérêts corporatifs. Les syndicats de fonctionnaires qui, payés par la nation pour la servir, tendent de plus en plus à l'asservir, comme le dit si bien le Président.

Je ne cesserai de répéter, Titin, que cela est la faute des partis, qui, pour capter le pouvoir, ont depuis 30 ans fait de la surenchère électorale un principe et ont, par là, fini par faire croire aux citoyens qu'ils n'avaient que des droits mais point de devoirs. L'erreur initiale c'est l'instruction neutre qui enseigne des sciences plus ou moins exactes, mais qui ignore la morale par neutralité.

On veut restaurer l'autorité de l'Etat, pour qui n'est pas anarchiste c'est une nécessité, mais pourquoi, alors, l'a-t-on laissé détruire ?

Le président réclame à la base de la restauration de l'autorité gouvernementale : le droit de dissolution des Chambres, comme il existe en Angleterre et dans d'autres nations moins libérales.

Voilà un moyen qui s'est montré efficace. Lorsque les représentants par trop ambitieux ou brouillons, auront en perspective, au lieu d'un portefeuille mirifique, le renvoi devant l'électeur, ils réfléchiront à deux fois et ne renverseront les ministères qu'à bon escient, lorsque la raison sera autre chose que leur ambition impatiente.

Dans son discours, le président signale et dénonce officiellement la

© VILLE DE SISTERON

Chronique Electorale...

La neutralité que nous observons dans cette période électorale nous autorise à publier les professions de foi qui nous ont été communiquées depuis l'ouverture de la campagne électorale par tous les candidats.

La semaine dernière nous avons publié celles des citoyens Brunet-Turrel ; Blanc Marcel et Clément-Reynier.

Aujourd'hui, veille des élections,nous publions celles des citoyens Curnier-Lagarde et Coste Marcel.

CANTON DE SISTERON

Chers Concitoyens et Amis,

Le Comité d'Union des Gauches du Canton de Sisteron nous a désignés pour soutenir les revendications du prolétariat aux élections cantonales du 7 Octobre prochain.

Le Canton de Sisteron va avoir à élire deux Conseillers d'Arrondissement.

Le rôle de vos représentants à l'Assemblée qui siège une fois par an à la Sous-Préfecture est des plus modestes, cette Assemblée n'ayant en principe que des vœux à émettre et les vœux politiques lui étant interdits.

Notre premier devoir, si vous nous confiez le mandat que nous sollicitons, sera donc de demander la réforme des Conseils d'Arrondissement dont les pouvoirs doivent, à notre sens, être étendus.

Au point de vue politique, vous connaissez nos opinions que nous nous efforcerons de faire triompher partout où le besoin sera. Partisans convaincus d'une union de plus en plus étroite de tous les partis de gauche, vous trouverez en nous des défenseurs ardents de tous les grands principes de Justice, d'Egalité et d'entraide sociale qui ont toujours fait la force du parti républicain dans notre cher canton et lui ont permis de triompher aux récentes luttes des élections législatives et cantonales. Nous lutterons contre le fascime sous n'importe quelle forme qu'il se présente et dont les récents décrets-lois sont une première manifestation.

De toutes nos forces nous ne cesserons de réclamer l'égalité des droits pour tous les citoyens à n'importe quel rang de l'échelle sociale qu'ils se trouvent placés et, au premier de ces droits, se trouve celui de la liberté d'association. Aucune atteinte ne doit à notre sens, être portée contre cette arme défensive du prolétariat qu'est le syndicat.

Donc, resserrement du bloc des gauches contre nos libertés menacées. Lutte sans trêve contre le fascime générateur des guerres à venir et défense acharnée des droits acquis par tous les travailleurs tant manuels qu'intellectuels, telles sont nos conceptions politiques.

Au point de vue local, nous connaissons les besoins de la laborieuse population agricole et ouvrière du canton de Sisteron.

Partageant vos labeurs, vos aspirations sont les nôtres.

Nous ne voulons pas vous promettre des réformes que le modeste mandat que nous sollicitons de vos libres suffrages ne comporte pas.

Nous vous promettons de faire de notre mieux pour la défense de tous vos intérêts, aussi bien au point de vue de la diminution des charges fiscales qui accablent le petit commerce et l'agriculture que de l'extension des moyens économiques pouvant améliorer et éteindre la désastreuse crise que nous traversons — Que l'Agriculture et le Commerce reprennent leur essor et le travail régénérateur et fécond permettra aux agriculteurs et aux ouvriers de nos campagnes de gagner honorablement leur vie et celle de leur famille sans avoir recours aux maigres subsides des caisses de chômage qui ne peuvent être alimentées que par de nouvelles charges à imposer aux contribuables surchargés.

Républicains intègres du canton de Sisteron, malgré le modeste mandat auquel vous avez à pourvoir, vous saurez le 7 octobre prochain faire triompher sur notre nom les immortels principes que vous avez toujours défendus.

VIVE LA REPUBLIQUE DES TRAVAILLEURS !

VIVE LE CANTON DE SISTERON !

Siméon CURNIER
Propriétaire - Cultivateur à Mison
Membre de la Chambre d'Agriculture des B.-A.
Conseiller d'Arrondissement sortant

Désiré LAGARDE
Propriétaire - Commerçant
Conseiller Municipal à Sisteron

Candidats d'Union des Gauches

CANTON DE NOYERS

Mes Chers Concitoyens,

En politique la voix la plus sûre pour atteindre le cœur des hommes, pour forcer leur conviction, pour mériter leur amitié et gagner leur confiance, c'est de leur parler avec franchise. Fidèle à cette ligne de conduite, je ferai ainsi pour vous présenter ma candidature et solliciter vous libres suffrages.

Témoin quotidien de vos activités diverses je connais vos besoins et je partage vos soucis. Je sais que les temps sont difficiles et que le sort des producteurs de la terre n'est pas encore celui qu'il devrait être dans une République ordonnée et progressive.

Comme tout le monde, je constate que la France traverse une crise redoutable, crise politique, crise économique, crise agricole. Le Commerce périclite, l'industrie se meurt, le chômage s'accroît, tandis que la production agricole remunère insuffisamment le paysan.

L'agriculteur travaille, sème, récolte son blé ; il peine toute l'année sur une terre ingrate et quand il pense pouvoir enfin retirer le légitime fruit de son labeur acharné il n'arrive pas à vendre sa récolte ; ce sont les trusts de la meunerie et les gros importateurs de blé qui agiotent, spéculent et profitent surtout de votre manque d'organisation et de ce que vous n'avez pas des hommes qui s'acharnent à vous défendre et à vous protéger d'une manière réellement efficace.

Pour guérir les maux dont souffre le pays, c'est à la cause qui les provoque que l'on doit s'attaquer et c'est la tâche de toutes les Assemblées élues par le suffrage universel. Il ne s'agit pas de déposséder ni de brimer personne mais il importe que l'Etat remette chacun à sa place, qu'il ne subisse pas l'influence et la pression des gros Comités Financiers.

Voilà, Citoyens, l'idée générale d'où procède ma candidature.

En ce qui concerne le côté exclusivement local, je vous signale que l'on a jusqu'à ce jour négligé d'exploiter une richesse naturelle constituée par le charme que peut représenter pour le tourisme la si jolie Vallée du Jabron ; un mouvement touristique doit être immédiatement entrepris pour une mise en valeur des sites et surtout par la mise en viabilité RAPIDE ET COMPLETE DE LA ROUTE ET DES CHEMINS.

Je m'attacherai également à faire aboutir d'une manière réellement effective et ECONOMIQUE les projets d'électrification et cela avec la seule préoccupation de L'INTERET GENERAL quand bien même celà pourrait gêner des INTERETS PARTICULIERS.

Je mettrai mes relations et mon activité à votre disposition chaque fois que l'intérêt du Canton le demandera. Habitant Forcalquier, je serai à même de faire toutes démarches utiles avec rapidité et efficacité auprès des divers bureaux de l'Arrondissement et notamment de la Sous-Préfecture. MM. les Maires du Canton auront ainsi des facilités qu'ils n'ont pas actuellement.

CITOYENS, LE CANTON DE NOYERS A BESOIN D'UN REPRESENTANT QUI PUISSE SE FAIRE ENTENDRE AU CONSEIL GENERAL. Je prends l'engagement FORMEL d'être dans le Canton aussi fréquemment que cela sera nécessaire, afin d'être en rapports constants avec MM. les Maires et je prends également l'engagement formel de rendre publiquement compte de mon mandat deux fois par an.

Mon programme est de ceux auquel peuvent se rallier tous les républicains sans souci des étiquettes si souvent trompeuses et mensongères. Je pense qu'il est temps de rompre avec cette politique du moindre effort qui semble être de règle dans le canton. Si vous me faites l'honneur de m'envoyer à l'assemblée départementale, ma voix s'élèvera énergique et persévérante pour les améliorations que vous demandez et que vous êtes en droit d'attendre.

Je sollicite vos suffrages et je ne combats ni les hommes ni les partis. De même que je considère que la tolérance est une des grandes vertues humaines qui doit permettre aux hommes de vivre aimablement entre eux, de même je ne suis partisan d'aucune dictature : quelle soit dictature de droite ou dictature de gauche.

Sachant personnellement combien la guerre engendre des infirmités et des malheurs, je serai en toutes circonstances un défenseur acharné de la Paix.

Si je suis élu, je m'attacherai à poursuivre une politique de conciliation cantonale et c'est pourquoi, me dégageant des querelles de personnes, j'adresse un suprême appel aux hommes de bonne volonté qui veulent le bien et la prospérité du Canton et je leur promets, quant à moi, de ne déterminer mes actes qu'une fois que je serai bien d'accord avec ma conscience.

Marcel COSTE
Candidat Républicain Socialiste

conjonction, l'union, sinon la fusion des deux partis de révolution : les S. F. I. O. et les Communistes qui poursuivent maintenant en commun la campagne pour la dévaluation du franc, espérant, par la ruine des possédants petits et moyens (les gros trouvant toujours le joint pour se mettre à l'abri) aboutir à cette révolution qu'ils n'ont pu obtenir par la prédication de théories nébuleuses et utopiques.

Je t'ai dit souvent et te redirai toujours, tu le sais d'ailleurs, que je suis pour le progrès constant dans le bien-être des petits, parce que c'est humain, c'est logique, parce que je suis un petit moi-même, parce que il est juste que celui qui peine, qui travaille puisse vivre correctement et soit à l'abri du besoin, mais je suis et resterai l'adversaire des chambardeurs, des pilleurs, des ôte-toi de là que je m'y mette, qui, dans tout mouvement, dans toute propagande, ne voient que le moyen de se tailler un siège, tout en sauvegardant ce qu'ils ont mis courageument à l'abri des révolutions chez les Etats Capitalistes.

Veux-tu que je te cite un fait qui te donnera un avant goût de ce qui se produirait si les « Comusfio » attrapaient le volant ?

Cette nuit, aux Goudes, une fusillade éclate entre colleurs d'affiches électorales. Deux morts, plusieurs blessés. Les colleurs d'affiches du candidat modéré remplaçaient les affiches qui avaient été lacérées ou recouvertes par les afficheurs du candidat rouge « Rouvier » ancien directeur de l'Hôtel-Dieu, ancien élève séminariste. Les colleurs du candidat Grand attaqués par les colleurs du candidat Rouvier, se défendent, une fusillade naît, d'où un mort et plusieurs blessés dans chaque camp.

De tous temps les colleurs se sont collé des gnons, c'était un échange de bons procédés ; c'était du temps de la République tout cour. Il n'y avait alors que les royalistes et les républicains, ça n'allait pas plus mal. Depuis qu'on a éprouvé le besoin, sans consulter Marianne de lui coller un tas d'augmentatifs ; les colleurs se collent des balles qui leur font des trous de balles et qui finalement les collent sur le carreau. Vive la République, Titin, je suis comme Gaston, j'aime la liberté mais vive la République tout court. La liberté n'est ni socialiste ni communiste, elle est la liberté tout court.

Au revoir, Titin, à la prochaine.

L. SIGNORET.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Elections Cantonales. — La période électorale qui, autrefois était si vive et échauffait les esprit, se déroule cette année dans un calme exemplaire qui est de bon augure. Que ce soit dans le canton de Sisteron, dans ceux de la Motte-du-Caire, Turriers, Noyers et Volonne, la campagne gardé sa dignité et les électeurs leur souveraineté, il est vrai que les candidats sont tous gens du pays et que par conséquent, ils sont connus et jugés à leur juste valeur. Parmi tant de solliciteurs les électeurs sauront faire leur choix et nous sommes certains qu'ils n'ignorent pas que le Conseil d'Arrondissement est une petite Académie de braves gens, mise en tutelle par le Conseil Général dont les membres plus infatués de leurs fonctions, voient les choses de plus haut et que du haut de leur chaire (ex-cathédra) ils jugent sans recours ni appel.

Nous ne voulons certes faire aucune incursion dans le domaine politique et la neutralité bienveillante que nous pratiquons envers tous les candidats en est un sûr garant. Néanmoins en nous plaçant au point de vue général disons qu'il peut résulter, d'un vote fait à la « légère » des conséquences fâcheuses que l'on ne peut tenir cachées, car si les électeurs font demain un vote contraire à l'esprit d'ordre qui anime la majorité des électeurs du département, ce choix peut être préjudiciable aux intérêts du département lui-même, et nul n'ignore qu'actuellement les Basses-Alpes possèdent une représentation sénatoriale de premier plan qui honore la France républicaine et nous tous et que la changer par un vote subversif serait commettre une grosse faute contraire à nos intérêts puisque la bienfaisante action de nos sénateurs s'étend sur le département tout entier.

Et ceci est à considérer au moment où précisemment la Chambre des députés, qu'attend une dissolution très prochaine, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Si le choix des électeurs est bon, la représentation sénatoriale ne sera que meilleure et l'avenir du département que mieux assuré. A cela il faut y penser.

***

Puisque les professions de foi de tous les candidats ont été publiées par *Sisteron-Journal* nous répétons ci-dessous la liste des candidats avec leur étiquette.

Elections au Conseil Général. —

Canton de Noyers : Blanc Marcel, socialiste S. F. I. O. ; Coste Marcel, républicain-socialiste.

Canton de Volonne : Reymond, socialiste S. F. I. O.

Elections au Conseil d'Arrondissement. — Canton de Sisteron : Brunet et Turrel, radicaux-socialistes ; Curnier, socialiste S. F. I. O. ; Désiré Lagarde, républicain de gauche ; Laugier et Turcan Elie, candidats communistes.

Canton de La Motte-du-Caire : Clément ,maire de Vaumeilh ; Reynier, ex-maire de La Motte, radicaux-socialistes.

Canton de Turriers : Maurel, de Turriers et Barnaud ,de Pièguт, républicains.

ON DEMANDE, un apprenti mécanicien. S'adresser au Garage Moderne, Francis Jourdan, Sisteron.

La rentrée des Classes. — Notre vieille ville déjà si animée par le va et vient de toute la traction automobile de France et de Navarre, présentait lundi une animation encore plus grande provoquée par la rentrée des classes.

Au Collège, à l'Ecole Supérieure et à nos Ecoles Communales, les rentrées ont été très nombreuses.

Nos établissements secondaires : le Collège et l'E. P. S. de Jeunes filles ont ouvert leurs portes devant toute une jeunesse qui vient suivre les cours que des professeurs diplômés leur donneront et qui leur permettra plus tard d'embrasser les diverses branches de l'administration, du commerce ou de l'industrie.

A nos écoles Communales, les tout petits et les jeunets, la jeune France comme on les appelle communément dans une tenue correcte et propre ont fait leur rentrée, sans trop de pleurs et presque déjà conscients du rôle civique qu'ils joueront plus tard dans la vie. Toute cette jeunesse peut être encore un peu sous l'emprise de deux mois de vacances passés au grand air, regrettera les folles gambades à travers champs, mais elle les oubliera vite aux premières leçons des maîtres et des maitresses auxquelles elle sera attentive dans le désir d'être un bon élève et de s'instruire.

Mme AUBERT se tient à la disposition des personnes qui désireraient lui confier la garde de leurs enfants.
S'adresser au bureau du Journal.

A la Baume. — Ce soir Samedi, à 9 heures, au Café Magaud, au faubourg, Concours de Mounes. Prix : Une Paire de Poulets.

Croix Rouge Française. — Consultation de nourrissons de 10 heures à 11 heures, aujourd'hui samedi 6 octobre. Ouvret à tous, sans distinction aucune.

BISCUITERIE bien connue dans le département cherche BON REPRESENTANT visitant détail.
S'adresser au bureau du Journal numéro 25.

Chiffre d'Affaires. — La perception du chiffre d'affaires aura lieu dans les conditions habituelles, les lundi et mardi 8 et 9 octobre.

URGENT. — ON DEMANDE fille de campagne 18 à 25 ans, sachant soigner basse-cour, potager, aider au ménage. Place à l'année. Ecrire : BLANC, Les Eglantines, chemin du Pin-Vert, Aubagne.

© VILLE DE SISTERON

MADAME ! !

Savez-vous que pour 3 francs 75
Vous pouvez remettre à neuf :
UN COMPLET D'HOMME et
UN CHAPEAU DE FEUTRE
ou UN TAILLEUR DE DAME avec
GANTS ou UN MANTEAU D'ENFANT avec BERET
aussi bien que le dégraisseur et bien meilleur marché avec un paquet de
Délustrant KABILINE
qui ne laisse aucune trace et ne peut prendre feu.
En vente à la
Droguerie PAUL BERNARD
Rue Droite — SISTERON

BEAU GESTE. — A l'occasion du mariage qui a eu lieu en notre ville le samedi 29 septembre, entre Mlle Hélène Louise Moullet, pupille de la Nation, et M. Jules Noël Roman, fils du sympathique et dévoué Maire de Mézien-Entrepierres, il a été versé par les jeunes époux la somme de cinquante francs à la Caisse de l'Amicale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la guerre de Sisteron.

En acceptant ce don, les membres du Conseil de cette association adressent aux jeunes époux leurs bien sincères remerciements et forment pour eux leurs meilleurs vœux et souhaits de bonheur.

La Commission.

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée
DEMAIN, matinée et soirée
ACTUALITES PARAMOUNT
Nombreux reportages variés
L'AVIATEUR
comédie comique avec
DOUGLAS FAIRBANK Junior et
—o— JANE HEBLING.

Le cas du docteur Brenner

avec Jean Marchat, Simone Genevois, Maurice Remy, Jeanne Grum-Back.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée
ACTUALITES du Monde entier
ORDONNANCE MALGRE LUI
grand film comique avec Fernandel.

La Belle Aventure

d'après la célèbre pièce de Robert de Flers, de Caillavet et de Rey.
Avec Kate de Nagy, Marie Laure, Paule Andral, Daniel Lecourtois, Lucien Baroux, Mauricet.
Jamais la célèbre pièce de Flers, Caillavet et Rey n'a eu une pareille distribution.
C'est un film pour ceux qui sont jeunes et pour ceux qui l'ont été. « La belle Aventure » est la plus jolie histoire d'amour.
La semaine prochaine :
Colette Darfeuil, dans
LE BEGUIN DE LA GARNISON.

HAMEAU DES BONS-ENFANTS

Le concours de chant n'ayant pu avoir lieu le jour de la fête, est reporté à demain dimanche.

Le concours de tir continue ses séances, ainsi que le bal.

Liste de Souscription en faveur de la fête. — MM. Imbert, maire, 20 frs ; Tissot, 50 frs ; Julien, 6 frs ; Ailhaud, 5 ; Nevière frères, 50 ; Heyriès, 10 ; Mlle Augustine, 10 ; Gordes, 5 ; Mme Vve Bontoux Marius, 5 ; Anonyme, 5 ; Bontoux Fernand, 10 ; Mme Honde, 10 ; Mme Vve Bontoux Ernest, 10 ; Mme Vve Honde Albert, 10 ; Mlle Henriette Rivas, 5 ; Anonyme, 10 ; Bouchet Eugène, 10 ; Truchet Marcellin, 10 ; Parraud Henri, 10 ; Albert Paul, 5 ; Pulvérail Germain, 5 ; Magnan, 10 ; Vila Henri, 10 ; Raphaël Jean, 5 ; Meysson, 5 ; Richaud Roger, 5 ; Anonyme, 5 ; Fernand Audibert, 5 ; Blanc Arthur, 5 ; Sylve Henri, 10 ; Popomm, 2 ; Constant Richaud, 5 ; Jean, mineur, 5 ; Andrieux, 5 ; Jeannot, Café Provence, 15 ; Gaston Givaudan, 5 ; Martiel Gabert, 5 ; Anonyme, 1,50 ; Reysset, 5 ; Chabaud Marcel, 10 ; Turcan Georges, café, 5 ; Anonyme, 5 ; Delphond, 10 ; Torréano, 1 casquette au choix ; Mlle Chauvin, 20 ; Audibert boucher, 10 ; Merle Baptistin, 10 ; Gras, 5 ; Fournier, 10 ; Latil, 5 ; Pons Léonce, 5 ; Chaumsky Pierre, 10 ; Magnan, Aubignosc, 10 ; Put Victor, 10 ; Girard, 2 ; Léon Louis tabacs, 5 ; Rochefort Maurel, coiffeur, 10 ; Paul Aude, coiffeur, 12,50 ; Paret, vins, 10 ; Peloux, boucher, 15 ; Personnel de la Maison Peloux 5 ; Blanc Victor, 10 ; Allibert, taxi, 5 ; Sagnel, taxi, 5 ; Denoes, chanteur inconnu dit Charlot, 10 ; Arnaud, primeurs, 10 ; Ravel maréchal, 10 ; Gueyrard-Dollet, 10 ; Barrière boucher, 10 ; Audibert épicier, 5 ; Samuel café, 5 ; Turcan quincailler 10 ; Deleuze boulanger, 5 ; Latil faïences, 10 ; Bourgeon meubles, 5 ; Bois, 1 ; Galvez taxi, 5 ; Ailhaud, garage, 5 ; Ardent, facteur, 5 ; Chaix café Peipin, 10 ; Latil Pierre (classe 33) 2 ; Jules Moullet, 5 ; Henri Chabrier, 5 ; Brouchon confiseur, 5 ; Imbert Gabriel, 10 ; Robion patissier, 2 ; Rullan Michel, vins, 10 ; Daumas Joseph, 20 ; Bouchet Henri, 20 ; Blanc Emile, 20 ; Ailhaud Léon, 20 ; Parraud Albert, 20 ; Truchet Adrien, 20 ; Bontoux Octave 20.

A l'automne, les misères se réveillent

A chaque changement de saison le corps humain doit subir les effets de son accomodation aux conditions différentes de l'existence, d'ou une crise, plus ou moins sensible qui a sa répercussion sur l'économie toute entière.

A l'automne, le sang épaissi tend à ralentir son cours, suivant en celà le rythme général de la nature. Les impuretés, charriées par le torrent circulatoire envahissent peu à peu l'organisme qu'elles finissent par intoxiquer dans tous ses éléments : articulations encrassées, nutrition ralentie, système nerveux tendu, vaisseaux congestionnés, tout souffre à la fois, tout réclame vos soins.

Rhumatismes, douleurs, embarras gastriques, étouffements, congestion, palpitations, pousées de la peau, toutes les misères se réveillent pour vous tourmenter.

C'est le moment de faire une cure complète de la célèbre TISANE des CHARTREUX DE DURBON, exclusivement composée de sucs de plantes dont les vertus éminemment curatives aromatiques des montagnes des Alpes, débarrasseront votre sang des impuretés qui sont la cause de la plupart de vos maladies.

A chaque changement de saison, une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON s'impose donc. C'est une assurance certaine contre tous les troubles qui vous guettent à cette époque critique et des milliers de témoignages viennent attester, chaque année, sa merveilleuse efficacité.

3 septembre 1932.

Je souffrais de maux de tête, je digérais difficilement et j'avais des vertiges. J'ai pris votre Tisane dépurative et je ne souffre plus de l'estomac ; mes vertiges sont moins fréquents, aussi chaque année, à l'automne, je ferai une cure de cette Tisane qui me fait beaucoup de bien.

Mlle Louise ENOT,
La Bastide-sur-l'Hers (Ariège).

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Tisane, le flacon . 14.80
Baume, le pot . . 8.95
Pilules, l'étui . . . 8.50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

Etude de MMes BUES et ESMIEU
Notaires à SISTERON

Première Insertion

Suivant acte reçu par MMes BUES et ESMIEU, notaires à SISTERON le vingt six septembre mil neuf cent trente quatre, enregistré au bureau de Sisteron le quatre octobre suivant, folio 69, case 481, Monsieur MASSE Florentin Camille, limonadier, et Madame DAUMAS France Lucile, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur ALLIBERT Charles Arthur, employé, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce de café, connu sous le nom de

Bar du Midi

qu'ils exploitaient à SISTERON, place du Marché.

Oppositions dans les dix jours du deuxième avis à SISTERON, en l'étude de Me ESMIEU, domicile élu.

ESMIEU, notaire.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

Première Insertion

Suivant acte reçu par Me BUES, Notaire à SISTERON, le trente Septembre mil neuf cent trente quatre, enregistré le trois Octobre mil neuf cent trente quatre, folio 68, numéro 479, Monsieur Gabriel Marcel RAINAUD, propriétaire et Madame Emma Louise GUIEU, son épouse autorisée, demeurant ensemble à VILLELAURE (Vaucluse), ont vendu à Madame Emma Rose ARNAUD, veuve de Monsieur Joseph Frédéric Martin BERNARD, sans profession, demeurant à SISTERON, un fonds de commerce de café, connu sous le nom de

Bar de la Gare

sis à SISTERON, avenue de la Gare.

Les opppostions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours au plus tard de la deuxième insertion effectuée dans la présente feuille d'annonces légales, en l'étude de Me BUES, domicile élu par les parties.

BUES, Notaire.

Etude de Me JOURDAN
Notaire à NOYERS-sur-JABRON

Le dimanche quatorze Octobre mil neuf cent trente quatre à quatorze heures, il sera procédé dans la salle de la mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, à la

VENTE

aux Enchères Publiques et Volontaires

de deux domaines ruraux ci-après désignés :

Premier Lot

Domaine

dit LES CHABAUDS

Mise à prix
Six mille francs. ci. **6.000 fr.**

Deuxième Lot

Domaine

dit LES CLAUSAS

Mise à prix :
Huit mille frs. ci. **8 000 fr.**

Pour traiter de gré avant la vente s'adresser à Monsieur Paul PAVON, à Saint-VINCENT-sur-JABRON.

JOURDAN, notaire.

Etat-Civil

du 28 septembre au 5 octobre

PUBLICATION DE MARIAGES

Juan de la Cruz Moreno Alcaraz, journalier à Sisteron et Juana Clarès Guillamon, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

MARIAGES

Lucien Jules Noël Roman, cultivateur, domicilié à Entrepierres et Hélène Louise Antonia Moullet, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

DÉCÉS

Eugène Ollivier, 51 ans, Hôpital.
Suzanne Giraud, 13 ans, Hôpital.

Le 9 Octobre

PROCHAIN TIRAGE DE LA

loterie nationale

Jusqu'au jour du Tirage on trouvera des Billets au Ministère des Finances
—o— Pavillon de Flore —o—

240 MILLIONS DE LOTS
11 0/0 de billets gagnants

allo ! allo ! 26.

l'ouverture du grand

Garage du Dauphiné

BRUN et FABRE Cours Melchior Donnet SISTERON

a eu lieu,

il se recommande par son outillage moderne et de précision et tout ce qui concerne la réparation mécanique et électrique.

Faites un essai, vous serez convaincu.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés :
SISTERON, téléph 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles
La réclamer à votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec demandez Le "VITRIOLEX SAINT-ÉLOI"

Conseil à nos Lecteurs

C'est sans nuire à l'organisme et sans provoquer le moindre désordre de l'estomac, comme le font tant de remèdes, que la Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement Que nos lecteurs l'essaient, ils l'adopteront exclusivement, car son efficacité est véritablement merveilleuse.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Le CASINO

recherche de jeunes ménages aimant le travail et le commerce, et désirant se créer une situation intéressante pour gérer succursales. Cautionnement exigé en rapport avec l'importance des succursales. Sérieuses références demandées. Ecrire Société des Magasins du CASINO, Boulevard Oddo à MARSEILLE.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE : 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Etablissements Françis JOURDAN

GARAGE MODERNE

Avenue de la Gare — SISTERON

Atelier de Réparations
mécanique et électrique

Travaux de
Mise au Point

Rectification

Atelier
outillage perfectionné
Prix Modérés
Toutes Réparations
Stock pneumatiques
Batterie - Accumulateur

Reprise en compte
de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures
d'occasion disponibles
de suite.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1)
CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	14 h. 00	Marseille	8 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	15 h. 00	Aix	9 h. 00	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	16 h. 15	Manosque	10 h. 00	18 h. 15
Aix	9 h. 15	17 h. 15	Sisteron	11 h. 15	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	18 h. 15	Gap	12 h. 15	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller				*retour*	
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00 19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15 19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30 18,15
8,30		18,15	La Mure	9,15	17,15
9,45		19,30	Grenoble	8,00	16,00

Horaire d'Hiver

aller				*retour*	
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00 19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15 18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30 18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15	17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00	15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

Ligne n° 5 — GAP - AVIGNON

Départs à Avignon : Porte Saint-Michel.

Gap	8 h. 00	Avignon	14 h. 00
Sisteron	9 h. 00	Apt	15 h. 30
Banon	10 h. 20	Banon	16 h. 30
Apt	11 h. 05	Sisteron	18 h. 00
Avignon	12 h. 30	Gap	19 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira surement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

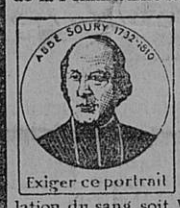

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

14

Aucun autre produit ne peut la remplacer

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à — — SISTERON — —

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BONS DU TRÉSOR 4 1/2 %

A TROIS, SIX ou DIX ANS

REMBOURSABLES au choix du porteur

Au pair, le 5 Octobre 1937.
ou à **1.030 frs** par Bon de 1.000 frs, le 5 Octobre 1940.
ou à **1.080 frs** par Bon de 1.000 frs, le 5 Octobre 1944.

Remboursement anticipé possible, par le Trésor, à toute époque à partir du 5 Octobre 1937, à un prix variant — suivant l'époque — de **100 à 108 %** de la valeur nominale.

Exempts de toutes Taxes spéciales sur les Valeurs Mobilières

Les coupons semestriels — de frs **22,50** par 1.000 frs de capital nominal — seront payables le **5 Avril** et le **5 Octobre** de chaque année.

PRIX D'ÉMISSION : 976 FRS PAR BON DE 1.000 FRS

On souscrit : soit en numéraire, soit par la remise de Bons du Trésor 5 %

1924-1934 *qui sont repris à raison de frs* **762.50** *par Bon.*

Au gré du souscripteur : BONS, AU PORTEUR ou A ORDRE, de 1.000, 5.000 ou 100.000 frs.

On souscrit aux Caisses suivantes : Ministère des Finances (Service des Emissions, Pavillon de Flore) — Recette centrale des Finances et Recettes-Perceptions de la Seine — Tresoreries Générales — Recettes des Finances — Perceptions — Recette des Postes et Télégraphes — Banque de France, Banques et Etablissements de Crédit.

Pour votre
SECURITE
n'achetez que des
pièces de rechange
CITROËN
D'ORIGINE

Achetées chez les Représentants officiels de la marque, elles vous seront livrées garanties d'origine sur facture

Approvisionnement dans toutes les Agences, Sous-Agences et Postes CITROEN

L'Imprimeur-Gérant, — — — —

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON